ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Cantal

MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL 2023

ENSEIGNANTS 1er DEGRÉ

LES POSTES A PROFIL

POSTE À PROFIL	QUALIFICATIONS REQUISES
Conseillers pédagogiques de circonscription	CAFIPEMF avec ou sans option en fonction du poste sollicité
Conseiller pédagogique départemental ASH	CAFIPEMF et CAPPEI ou CAPA-SH
Conseiller pédagogique départemental Langues Vivantes Étrangères	CAFIPEMF Langues Vivantes Étrangères
Conseiller pédagogique départemental Cultures Humanistes Arts (arts plastiques - éducation musicale)	CAFIPEMF Arts (Arts plastiques ou Musique)
Conseiller pédagogique départemental formation	CAFIPEMF
Directeurs d'école déchargés 50% et plus	Inscription sur liste d'aptitude directeur
Enseignant en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)	Aucun titre n'est requis
Professeur ressources « trouble du spectre de l'autisme »	CAPPEI ou 2 CA-SH
Poste coordonnateur réseau rural	Aucun titre n'est requis
Chargé(e) de mission dans la coordination du pilotage pédagogique départemental	CAFIPEMF

Conseiller pédagogique de circonscription

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Dans les circonscriptions (Aurillac II, Aurillac III, Mauriac et Saint-Flour)
EMPLOI	Rattaché à une circonscription du premier degré ou à la DSDEN, le conseiller pédagogique participera, sous l'autorité de l'IEN à la vie de la circonscription. Il est soumis aux règles d'éthique ainsi qu'au respect du secret professionnel vis-à-vis des situations personnelles qu'il rencontre.
MISSIONS	Il partagera, avec les autres conseillers pédagogiques les tâches suivantes : réunion d'équipes (de circonscription, avec les directeurs d'écoles, avec les enseignants, avec les autres conseillers pédagogiques.) ; préparation et suivi des projets (école, circonscription, projets pédagogiques) ; suivi et accompagnement des enseignants stagiaires et des titulaires première et deuxième année ; préparation et participation aux animations pédagogiques ; participation aux actions de liaison inter-degré ; impulsion de projets auprès des écoles, valorisation des réussites pédagogiques et diffusion ; aide, à la demande des écoles, à l'élaboration de programmations, progressions, à l'organisation et au fonctionnement des cycles ; aide à l'élaboration des projets d'école ; participation à la validation d'intervenants extérieurs (qualification, agrément) ; conseil auprès des enseignants ; lien avec les associations partenaires de l'école/projets ; impulsion de projets, d'actions à caractère innovant auprès des écoles ou comme action spécifique de circonscription, en lien avec les missions des IEN auprès desquels ils sont rattachés (ex : sciences, maths, langue…) ; animations thématiques : semaine spécifiques, exposition, rallye, défi…) ; formation continue des enseignants et accompagnement aux examens professionnels ; participation au renseignement d'enquêtes (départementales, académiques, nationales….) ; contribution à l'animation et à la mise à jour du site de la circonscription ; participation aux bilans, synthèses, projets (rédaction, bilans, statistiques...) ; gestion des ressources et du matériel ; analyse des résultats de la circonscription aux évaluations nationales accompagnement des équipes dans les analyses et les adaptations ; mise en œuvre des Plans Mathématiques et Français : Suivi des constellations.
COMPETENCES SOUHAITEES	concevoir et animer des réunions, des formations ; contrôler et saisir des données ; créer des documents ; analyser des projets ; concevoir des bilans ;

	utiliser les logiciels bureautiques : Word, Excel, Powerpoint… ; être à l'écoute des autres ; Capacité à travailler en équipe ; Capacité à actualiser ses connaissances ; Capacité à s'informer ; Capacité à se former (participation à des actions, autoformation, état de la recherche…) ; Capacité d'analyse, de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement ; Bonne connaissance du système éducatif. Le conseiller pédagogique peut aussi être amené à apporter sa contribution aux projets de l'Institution (conceptions de sujets, participation à des jurys d'examen ou/et de concours, réflexion départementale, académique...).

Conseiller pédagogique de circonscription, chargé de la mission EPS

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Dans les circonscriptions (Aurillac II, Aurillac III, Mauriac et Saint-Flour)
EMPLOI	Rattaché à une circonscription du premier degré, le conseiller pédagogique ou la conseillère pédagogique de circonscription participera, sous l'autorité de l'IEN, à la vie de la circonscription. Titulaire d'un CAFIPEMF, il ou elle est soumis(e) aux règles d'éthique ainsi qu'au respect du secret professionnel vis-à-vis des situations personnelles qu'il rencontre.
MISSIONS	Il ou elle partagera, avec les autres conseillers et conseillères pédagogiques en charge de ces missions sur les autres circonscriptions, les tâches suivantes : **Formation continue :** Suivi et accompagnement des enseignants et enseignantes néotitulaires et des contractuels ; Préparation et participation aux animations pédagogiques et aux stages inscrits au Plan Départemental de Formation ; Mise en œuvre des plans Français, mathématiques, sciences… : suivi des constellations ; Animations thématiques : semaines spécifiques, exposition, rallye, défi… ; Visites conseil de terrain ; **Accompagnement des actions et des structures :** Réunions d'équipes (de circonscription, avec les directeurs et directrices d'écoles, avec les enseignants, les enseignantes, avec les autres conseillers et conseillères pédagogiques, les professeurs de sport du SDJES) ; Préparation et suivi des projets (projets d'écoles, projets pédagogiques) ; Participation aux actions de liaison inter-degrés (conseils école-collège, projets inter-degrés) en alternance avec l'IEN et l'autre CPC) ; Impulsion de projets, d'actions à caractère innovant auprès des écoles (1) ou comme action spécifique de la circonscription, en lien avec les missions des IEN auprès desquels ils sont rattachés, valorisation des réussites pédagogiques et diffusion (site web de la circonscription) ; Première lecture pour les dossiers de classes de découverte ; Accompagnement de l'IEN lors du contrôle de l'instruction dans la famille, en alternance avec ses collègues de la circonscription ; Aide à l'analyse des résultats de la circonscription aux évaluations nationales en vue de l'accompagnement des équipes aux adaptations des enseignements ; **Education physique et sportive :** Contribution à la mise en œuvre de la politique départementale EPS définie dans les Plans d'Action Départementaux EPS 1er degré. Formation et agréments des intervenants extérieurs : natation, ski, vélo, escalade… Avis sur les demandes d'intervention ponctuelles et régulières en EPS après vérification des agréments auprès du CPD EPS. Vérification des demandes d'agréments pour les bénévoles ; Accompagnement dans les projets EPS des écoles (rencontres sportives entre écoles, avec les associations partenaires de l'école). Gestion des plannings d'utilisation des installations sportives par les écoles. Contribution à la mise en œuvre des priorités nationales : savoir nager, savoir rouler à vélo, 3à min d'EPS quotidiennes, génération 2024 ;

	Gestion des ressources et du matériel (valises pédagogiques, matériel EPS) ; **Missions d'assistant de prévention :** Assister et conseiller l'IEN de la circonscription dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail ; Participer aux regroupements du réseau d'assistants et assistantes de prévention 1er degré ;
COMPETENCES SOUHAITEES	Concevoir et animer des réunions, des formations ; Contrôler et saisir des données ; Créer des documents ; Analyser des projets ; Concevoir des bilans ; Utiliser les logiciels bureautiques : Word, Excel, Powerpoint… ; Capacité à travailler en équipe ; Capacité à s'informer ; Capacité à se former (participation à des actions, autoformation, état de la recherche…) ; Capacité à rendre compte ; Capacité d'analyse, de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement ; Bonne connaissance du système éducatif ; Le conseiller ou la conseillère pédagogique peut aussi être amené(e) à apporter sa contribution aux projets de l'Institution : conception de sujets, participation à des jurys d'examen et/ou de concours, réflexion départementale, académique, évaluations d'écoles.

Conseiller pédagogique départemental ASH

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	DSDEN
EMPLOI	Le conseiller pédagogique est de préférence un enseignant maître formateur qui est également titulaire d'un CAPASH. Il exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale ASH dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN. Il accompagne les enseignants dans leurs pratiques quotidiennes, en priorité les nouveaux nommés : il les aide à utiliser, compléter et affirmer les compétences qu'ils possèdent déjà. Il répond à toute demande d'aide et de conseil. Il apporte son soutien aux collègues qui se présentent à des examens professionnels de l'institution. Il peut seconder l'IEN dans son rôle d'information, de communication et de négociation auprès des partenaires extérieurs.
MISSIONS	- Assister l'inspecteur de l'éducation nationale et accompagner la mise en œuvre du plan d'actions de la circonscription ; - Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités nationales, académiques et départementales ; - Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations de circonscription ; - Former, accompagner, conseiller et évaluer ; - Former et suivre les enseignants stagiaires si nécessaire ; - Former et accompagner les néo-titulaires ; - Contribuer à la formation continue et initiale dans le cadre des animations pédagogiques ; - Aider à l'élaboration et à l'accompagnement des projets d'écoles ou de classe ; - Impulser les actions inter-degrés, y participer ; - Répondre aux sollicitations des enseignants de la circonscription dans le cadre de l'aide pédagogique et du suivi des parcours des élèves ; - Assurer le suivi des dossiers qui sont confiés par l'Inspecteur de l'Education Nationale ASH ; - Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec le secrétariat de la circonscription et les services de la DSDEN ; - Représenter l'Inspecteur de l'Education Nationale ASH à sa demande ; - Participer, à la demande de l'Inspecteur de l'Education Nationale, à des conseils des maîtres et des réunions d'équipes éducatives ; - Participer aux jurys d'examens et concours ; - Actualiser ses connaissances pédagogiques et réglementaires ; - Aider en priorité les jeunes enseignants nommés sans formation dans les structures et dispositifs relevant de l'ASH et notamment les établissements spécialisés (ITEP et IME), hôpitaux de jour, les SEGPA & EREA, les ULIS et la maison d'arrêt ; - Participer activement à l'encadrement des formations initiales du CAPA-SH ; assurer la mise en œuvre du suivi des stagiaires dans le département conformément au cahier des charges de la formation initiale CAPA-SH ; - Participer à la mise en forme, à la gestion et au suivi des stages ASH inscrits au PDF (cette participation peut s'étendre aux stages d'aide négociée d'établissement du

	second degré) ; - Etre une personne ressource ASH pour les services de la DSDEN et pour l'inclusion des élèves en situation de handicap orientés en ITEP ou EMS.
COMPETENCES SOUHAITEES	- Faire preuve de compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire et du collège ; - Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines ; - Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences ; - Posséder une aptitude assurée à la communication écrite et orale ; - Faire preuve de bonnes capacités d'organisation ; - Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de sa mission et maîtriser ses attitudes ; - Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires ; - Maîtriser l'outil informatique ; - Faire preuve de dynamisme et de disponibilité ;

Conseiller pédagogique départemental Langues Vivantes Étrangères

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	DSDEN
EMPLOI	Le conseiller pédagogique départemental langues vivantes étrangères est rattaché à une circonscription du premier degré, sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier « langues vivantes étrangères et régionales ». Il partagera, avec les autres conseillers pédagogiques les tâches suivantes : réunion d'équipes (de circonscription, avec les directeurs d'écoles, avec les enseignants, avec les autres conseillers pédagogiques.) ; préparation et suivi des projets (école, circonscription, projets pédagogiques) ; suivi et accompagnement des enseignants stagiaires et des titulaires de première et deuxième année.
MISSIONS	✓ **la mise en place et l'accompagnement des activités de langue étrangère à l'école** Demander et proposer l'affectation des assistants de langue vivante étrangère en partenariat étroit avec les IA- IPR de langue et de la délégation académique aux relations européennes et internationales (DAREIC) ; Elaborer des outils et supports pédagogiques destinés aux enseignants ; Contribuer à l'enrichissement du site de la direction académique avec notamment la création de documents d'aides à la progression par niveaux de classe, de ressources pour les cycles 2 et 3 ; Contribuer à l'évaluation des acquis des élèves (conception, diffusion et traitement d'évaluations bilan anglais) ; Diffuser dans les écoles des ressources départementales et des informations ; Aider au montage de projets, d'événements, apporter une aide personnalisée aux enseignants assurant l'enseignement d'une langue. ✓ **la mise en place d'actions de formation** Concevoir et participer aux stages inscrits au PDF, aux actions de formation en présentiel et dans le cadre de la formation hybride à distance, aux actions de formation initiale ou continue à l'ESPE du département, aux actions d'animations pédagogiques ; Contribuer aux stages et actions de liaison avec les collèges ; Contribuer à l'accueil et la formation des assistants de langue étrangère. ✓ **le suivi pédagogique** Observer des séances et assurer l'accompagnement pour les enseignants ; Veiller à la cohérence du parcours linguistique des élèves de l'école au collège. ✓ **la mise en place d'actions spécifiques** Tenir de manière régulière le tableau de bord quantitatif et qualitatif de l'enseignement des langues dans le département ; Accompagner des projets de partenariats internationaux, interministériels et avec les collectivités territoriales, ainsi qu'avec l'ESPE et l'atelier CANOPE ; Participer à la réalisation des enquêtes ministérielles relatives à l'enseignement des langues vivantes étrangères ; Participer aux travaux des groupes de pilotage et de réflexion pédagogique académique et départemental langues vivantes. Il fournit un rapport d'activités annuel à l'IEN chargé du dossier départemental auquel est attachée la mission ; celui-ci assurera son évaluation.

COMPETENCES SOUHAITEES	Outre l'expertise cernant l'analyse des pratiques liées à la mission d'enseignement, les connaissances didactiques et pédagogiques, le conseiller départemental titulaire d'un CAFIPEMF option « langues vivantes », montre des capacités de communication et la rigueur professionnelle quant à la posture d'interlocuteur de proximité de l'inspecteur. Les compétences et capacités professionnelles suivantes sont attendues : maitriser une langue vivante étrangère pour l'enseigner et communiquer ; apporter aides et conseils à l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale et à l'IEN en charge du dossier pour mettre en œuvre les actions dans le domaine des langues vivantes ; mettre en œuvre des dispositifs de formation des personnels sur les axes retenus par le Directeur académique dans le cadre du plan de formation ; être capable de travailler en équipe ; avoir des capacités d'organisation et un bon esprit de synthèse ; avoir le sens du partenariat, des relations humaines et faire preuve de bienveillance ; être en capacité de proposer des projets divers ; avoir une bonne maîtrise des outils informatiques pour mener des actions de formation à distance (M@gistère, …), pour développer l'utilisation des supports numériques pour renforcer l'apprentissage des langues (correspondance scolaire par visioconférence, baladodiffusion, constitution de banques de ressources Internet pour la formation des élèves et des enseignants, podcasts…) ; analyser et trouver des pistes d'exploitation de logiciels destinés aux élèves ainsi que ceux destinés à la remise à niveau linguistique des enseignants. Le conseiller pédagogique peut aussi être amené à apporter sa contribution aux projets de l'Institution (conceptions de sujets, participation à des jurys d'examen ou/et de concours, réflexion départementale, académique...).

Conseiller pédagogique départemental Cultures Humanistes Arts (arts plastiques - éducation musicale)

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	DSDEN
EMPLOI	Rattaché à une circonscription du premier degré, le conseiller pédagogique départemental participera, sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier « cultures humanistes Arts » à la vie de la circonscription. Il partagera, avec les autres conseillers pédagogiques les tâches suivantes : réunion d'équipes (de circonscription, avec les directeurs d'écoles, avec les enseignants, avec les autres conseillers pédagogiques.) ; préparation et suivi des projets (école, circonscription, projets pédagogiques) ; suivi et accompagnement des enseignants stagiaires et des titulaires de première et deuxième année.
MISSIONS	L'action du conseiller pédagogique « cultures humanistes Arts » est à concevoir à l'échelle du département. Par conséquent, il est amené à se déplacer et à travailler pour les premier et second degrés dans le cadre du pilotage départemental. Il est le référent « cultures humanistes Arts» des IEN des cinq circonscriptions et s'assure que les enseignements sont conformes aux programmes officiels. Il est un personnel ressource pour aider les circonscriptions à la mise en œuvre et à l'organisation de l'enseignement des arts. Il assure les tâches liées à l'animation du dossier « Education musicale » / « Enseignement des arts visuels » : contacts avec les équipes de circonscription pour identifier les besoins ; préparation et participation aux animations pédagogiques ; participation aux actions de liaison inter-degré ; impulsion de projets auprès des écoles, valorisation des réussites pédagogiques et diffusion ; aide, à la demande des écoles, à l'élaboration de programmations, progressions, à l'organisation et au fonctionnement des cycles ; aide à l'élaboration des projets d'école ; participation à la validation d'intervenants extérieurs (qualification, agrément) ; conseil auprès des enseignants ; partenariats avec les collectivités territoriales, les structures culturelles départementales, les communautés de communes, les écoles de musique, l'ESPE et l'atelier CANOPE ; impulsion de projets, d'actions à caractère innovant auprès des écoles ou comme action spécifique de circonscription, en lien avec les missions des IEN auprès desquels ils sont rattachés (ex : sciences, maths, langue…) ; animations thématiques : semaine spécifiques, exposition, … formation continue des enseignants et accompagnement aux examens professionnels ; participation au renseignement d'enquêtes (départementales, académiques, nationales….) ; contribution à l'animation et à la mise à jour du site de la circonscription ; bilans, synthèses, projets (rédaction, bilans, statistiques...) ; gestion des ressources et du matériel ;

	lien et coopération avec le conseiller technique du second degré « action culturelle » ; participation aux groupes départementaux et académiques « arts et culture ». Il fournit un rapport d'activités annuel à l'IEN chargé du dossier départemental auquel est attachée la mission ; celui-ci assurera son évaluation.
COMPETENCES SOUHAITEES	Outre l'expertise cernant l'analyse des pratiques liées à la mission d'enseignement, les connaissances didactiques et pédagogiques, le conseiller départemental, titulaire d'un CAFIPEMF arts plastiques et/ou éducation musicale, montre des capacités de communication et la rigueur professionnelle quant à la posture d'interlocuteur de proximité de l'inspecteur. Les compétences et capacités professionnelles suivantes sont attendues : capacité à travailler en équipe, avoir le sens du partenariat ; capacité à proposer des projets divers. capacité à actualiser ses connaissances ; capacité à s'informer ; capacité à se former (participation à des actions, autoformation, état de la recherche…) ; capacité d'analyse, de distanciation par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement ; avoir une bonne connaissance du système éducatif ; avoir le sens de la communication et de la négociation ; capacité d'organisation et un bon esprit de synthèse ; avoir une bonne maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ; savoir mettre en œuvre des dispositifs de formation des personnels sur les axes retenus par l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale dans le cadre du plan de formation ; apporter aides et conseils à l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale et à l'IEN en charge du dossier pour mettre en œuvre les actions dans le domaine des arts Le conseiller pédagogique peut aussi être amené à apporter sa contribution aux projets de l'Institution (conceptions de sujets, participation à des jurys d'examen ou/et de concours, réflexion départementale, académique...).

Conseiller pédagogique départemental formation et développement de compétences

TYPE DE POSTE	Conseiller pédagogique départemental
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	DSDEN du Cantal - Aurillac
EMPLOI	Titulaire d'un CAFIPEMF, le/la CPD formation exerce sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice d'académie, et sous l'autorité fonctionnelle du chargé de mission dans la coordination du pilotage pédagogique départemental. Au niveau départemental, son action s'inscrit dans un travail partenarial avec les services de la DSDEN (plus particulièrement la Division des Personnels Enseignants), l'INSPé, les inspecteurs de circonscription, les conseillers pédagogiques (CPD et CPC), les PEMF et autres partenaires (CANOPE par exemple…). A l'échelle académique, il participe aux réunions de travail visant à coordonner et harmoniser le déploiement de certains dossiers départementaux.
MISSIONS	Sur ce poste, l'enseignant sera chargé de : • Au service de la formation initiale : - coordonner l'action des PEMF dans le tutorat et l'accompagnement des stagiaires/étudiants, - coordonner l'accueil et les mises en stage des stagiaires/étudiants en partenariat avec l'INSPé, - coordonner le suivi des tutorats des équipes plurielles - engager les régulations nécessaires de formation/de suivi auprès de certains étudiants/stagiaires - accompagner les étudiants/stagiaires, les PEMF du point de vue administratif (DT-Chorus, par exemple) • Au service de la formation continue : - construire et assurer le suivi du plan départemental de formation en déclinaison du plan académique de formation - constituer et planifier les groupes de travail préparatoires au déploiement des mises en stage - organiser et mettre en œuvre les formations statutaires : MAT, CAFIPEMF, Directeurs d'école - organiser les épreuves du CAFIPEMF - associer un parcours M@gistère à chaque dispositif de formation pour mutualiser les ressources - évaluer chaque dispositif de formation - concevoir et conduire des actions de formation - accompagner des constellations dans le cadre des différents Plans • Au service de la formation de formateurs : - participer à l'accompagnement des enseignants qui s'engagent dans des perspectives d'évolution (MAT, CAFIPEMF…) - impulser des actions de formation de formateurs Il peut être amené à conduire des entretiens de recrutement et à participer à des jurys de concours et d'examens.
COMPÉTENCES SOUHAITÉES	- Expérience renforcée de formateur-trice et de formateur-trice de formateurs - Connaissance des évolutions institutionnelles de la formation et des enjeux sous-jacents - Capacité à travailler en équipe - Capacité à travailler en partenariat - Maitrise des outils numériques

	Grande disponibilité attendue

Direction des écoles bénéficiant d'une décharge à 50% et plus

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Directions des écoles d'Arpajon sur Cère élémentaire, Maurs, Jussac, Frères Delmas, Tivoli, Belbex, Les Alouettes, Paul Doumer, Ytrac, Canteloube, Ydes, Mauriac, Besserette et Thioleron
EMPLOI	Le directeur déchargé 50% et plus est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur chargé de la circonscription du premier degré. Il exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes officiels. Il impulse et accompagne une dynamique pédagogique et éducative favorisant l'articulation entre le projet d'école et le projet de circonscription. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les membres de l'équipe pédagogique et avec les partenaires associés. Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique.
MISSIONS	Ce poste implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves. Le candidat devra accomplir trois types de missions : - L'animation/ le pilotage / l'impulsion pédagogique ; - L'organisation du fonctionnement de l'école ; - Les relations avec les parents et les partenaires / l'environnement de l'école.
COMPETENCES SOUHAITEES	- Montrer qu'il connaît et assume le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ; - Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion ; - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord ; - Témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances et de compétences ; - Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves, en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école ; - Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ; - Valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves ; - Montrer une capacité à mener une gestion administrative ; - Manifester une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, …) ; - Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire et prendre en compte les spécificités du territoire sur lequel l'école recrute ; - Appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation sur le territoire éducatif dont dépend l'école qui recrute ; - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École

	afin de faire vivre le concept de réseau dans une dynamique de projet ; - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes. Il est nécessaire d'avoir le sens du travail en équipe, disciplinaire et pluridisciplinaire, des qualités organisationnelles et d'écoute, des capacités managériales et un bon relationnel avec les différents acteurs du système éducatif et des partenaires de l'école. - Il est également attendu des connaissances solides concernant le système éducatif français (législation, textes de référence, programmes…).

Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A)

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Poste itinérant UPE2A : école de rattachement La Jordanne - Aurillac, Frères Delmas-Aurillac et Besserette – Saint-Flour, Champagnac
EMPLOI	L'enseignant en UPE2A est chargé d'une mission d'enseignement de la langue française de scolarisation, autant en s'appuyant sur sa fonctionnalité (la langue comme vecteur des apprentissages scolaires) qu'outil d'apprentissage (étude de la langue en tant que tel). Rattaché à une école, il est sous l'autorité administrative de l'IEN ASH et sera amené à intervenir en fonction des besoins du service sur toutes les écoles du secteur.
MISSIONS	- Enseignement du français langue de scolarisation en s'appuyant sur sa fonctionnalité autant qu'outil d'apprentissage ; - Organisation du dispositif collectif UPE2A dans une/des école/s ; - Coordination et suivi du projet de scolarisation personnalisé pour chacun des EANA (Elèves Allophones Nouvellement Arrivés) ; - Evaluation diagnostique et rencontres avec les familles ; - Evaluation de fin de première année ; - Co rédaction du projet ; - Participation aux travaux et concertations organisés par le Casnav ; - Être amené à avoir une mobilité sur le département.
COMPETENCES SOUHAITEES	- Connaissance de la circulaire n°2012-141 du 2-10-2012 relative à la scolarisation de la scolarisation des EANA ; - Connaissance des publics ; - Expérience de l'enseignement du français langue étrangère (FLE), dans un établissement scolaire à l'étranger et/ou auprès de publics allophones ou voyageurs ; - Expérience dans la liaison école/famille ; - Capacité de mettre en lien les compétences du FLE et des enseignements ordinaires, de construire des outils adaptés ; - Capacité de travailler en partenariat avec les différents acteurs liés à la scolarisation des enfants ; - Didactique du FLE (Français Langue Etrangère), expérience du cycle2 ; - Savoir travailler en équipe ;

ZONES D'INTERVENTION – UPE2A

SOUTIEN LINGUISTIQUE AURILLAC : ÉCOLE DE RATTACHEMENT LA JORDANNE

Arpajon Elémentaire, Arpajon Maternelle, Tivoli, La Jordanne, Canteloube, Paul Doumer, Carlat, Giou de Mamou, Jussac, Labrousse, Ladinhac, Lafeuillade en Vézie, Laroquevieille, Lascelle, Marmanhac, Naucelles, Polminhac, Prunet, Raulhac, Reilhac, Roannes-Saint-Mary, Saint-Cernin, St Cirgues de Jordanne, Saint-Illide, Saint-Jacques-des-Blats, Saint-Simon, Teissière-les-Bouliès, Thiézac, Velzic, Vézac, Vic sur Cère maternelle, Vic sur Cère élémentaire, Yolet

SOUTIEN LINGUISTIQUE AURILLAC : ÉCOLE DE RATTACHEMENT FRERES DELMAS

Frères Delmas, La Fontaine, Les Alouettes, Le Palais, J-B Rames, Belbex, Ayrens, Boisset, Cassaniouze, Cayrols, Crandelles, Junhac, Labesserette, Lacapelle-Del-Fraisse, Lacapelle-Viescamp, Laroquebrou, Le Rouget-Pers, Leyhnac, Marcolès, Maurs, Montsalvy, Omps, Parlan, Calvinet, Mourjou, Quézac, Rouffiac, Roumégoux, Saint-Constant-Fournoulès, Saint-Étienne-de-Maurs, Saint-Mamet-la-Salvetat, Saint-Paul-des-Landes, Saint-Santin-Cantalès, Saint-Santin-de-Maurs, Sansac-de-Marmiesse, Sansac-Veinazes, Siran, Vitrac, Ytrac, Le Bex

SOUTIEN LINGUISTIQUE SAINT-FLOUR : ÉCOLE DE RATTACHEMENT BESSERETTE

Hugo Vialatte, Neuvéglise, Paulhac, Tanavelle, Besserette, Les Ternes, Valuéjols, Villedieu, Bouzentès, Thioleron, Andelat, Roffiac, Anglards de St Flour, Vabres, Coren, Chaudes Aigues, St Urcize, Pierrefort, Oradour, St Martin sous Vigouroux, Ruynes en Margeride, Chaliers Prat Long, Faverolles, Loubaresse, Ussel, Murat, Coltines, Massiac, La Chapelle Laurent, St Poncy, Chalinargues, Dienne, Laveissière, Neussargues, Condat, Talizat, Vieillespesse, Rageade

SOUTIEN LINGUISTIQUE MAURIAC : ÉCOLE DE RATTACHEMENT CHAMPAGNAC

Mauriac, Chalvignac, Drugeac, Sourniac, Le Vigean, Ally, Pleaux, Anglards de Salers, Salers, St Martin Valmeroux, Ydes, Champagnac, Jaleyrac Lavaurs, Sauvat, Vebret, Champs, Granges de Lanobre, Lanobre, Bassignac, Vendes, Moussages, St Cernin, St Chamant, St Illide. Riom ès Montagnes, Saignes, Condat, Lugarde, Marcenat, Cheylade, Menet, Valette, Trizac

Professeur ressources « Trouble du spectre de l'autisme » (TSA)

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	DSDEN
EMPLOI	Le professeur ressources « trouble du spectre de l'autisme » (TSA) exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN ASH dont il est un collaborateur direct. Il a un rôle pédagogique d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.
MISSIONS	- Apporter des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire ; - Contribuer à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec TSA ; - Participer à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques ; - Proposer à l'enseignant qui accueille un élève avec TSA une aide adaptée à ses besoins - Informer et fournir des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative ; - Contribuer à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec TSA ; - Intervenir dans le cadre des formations liées aux TSA inscrites au plan académique ou départemental de formation ainsi qu'à la formation des AESH. - Participer à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiatives locales.
COMPETENCES SOUHAITEES	- Titulaire d'un CAPPEI ou du 2 CA-SH ; - Expérience d'enseignant spécialisé ou expérience de formateur ; - Connaissance des élèves avec des TSA ; - Capacités relationnelles, connaissance approfondie des besoins des élèves avec TSA, sens de l'organisation, capacité à travailler en équipe et à rendre compte, éthique professionnelle, maitrise des outils numériques, connaissance des ressources existantes pour les élèves avec TSA ; - Connaissance des troubles du spectre autistique et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la haute autorité de santé ; - Capacité à travailler en équipe et partenariat avec les RASED, le pôle ressource ASH et les établissements médico-sociaux. - Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève ;

Poste de coordonnateur réseau rural

TYPE DE POSTE	Poste à profil
IMPLANTATION DU OU DES POSTE(S)	Ecole de l'innovation pédagogique (EIP) - Saint-Bonnet de Salers
EMPLOI	L'enseignant coordonnateur du réseau rural travaille sous l'autorité de l'IEN de la circonscription de Mauriac en charge de la formation. Son champ d'action s'étend au département.
MISSIONS	• Prospection et coordination avec les partenaires (public/privé) • Elaboration de demandes de subventions • Conception de projets scientifiques et artistiques dans les 3 cycles • Conception de ressources permettant le suivi, l'accompagnement des enseignants et les co-interventions • Accueil des classes sur le site et accompagnement des classes (en amont/en aval) impliquées dans les projets de l'EIP • Promotion et valorisation du site de l'EIP (expositions, conférences, site internet…) • Implication dans les projets de circonscription • Intervention en Formation Initiale et en Formation Continue
COMPETENCES SOUHAITEES	• Expérience de formateur avéré (PEMF / CPC / CPD), cursus Arts et/ou Sciences • Expertise pédagogique et didactique (démarche de création, démarche scientifique, production de ressources, mise en œuvre et accompagnement) • Maîtrise des usages numériques • Compétences en termes de développement, de mise en œuvre et de gestion de projets inter-cycles • Connaissances partenariales départementales et académiques • Compétences collaboratives avec les différents partenaires (associatifs, élus…) • Compétences en termes de gestion associative (gestion comptable de l'association, recherche de subventions, gestion de site Web) • Connaissance du schéma académique des territoires éducatifs

FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE
Rentrée scolaire 2023

INTITULÉ DU POSTE	Chargé(e) de mission dans la coordination du pilotage pédagogique départemental
IMPLANTATION DU POSTE	DSDEN du Cantal - Aurillac
CADRE GÉNÉRAL	Titulaire d'un CAFIPEMF, le/la chargé(e) de mission exerce ses fonctions sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice d'académie-directrice académique des services de l'éducation nationale du Cantal. Son action s'inscrit dans la mission formation initiale et continue ; préélémentaire en lien avec l'IEN maternelle ; des évaluations nationales et externes et des nouveaux dispositifs sous le pilotage des IEN.
MISSIONS	Le/la chargé(e) de mission contribue par son expérience pédagogique et technique au pilotage de dossiers et en assure la mise en œuvre de la politique éducative dans le premier degré. Il/elle agit à différents niveaux (circonscription, départemental, académique) avec des interlocuteurs variés. Il/elle est associé(e) aux dossiers départementaux dont il a la charge. Il/elle travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des IEN et des services administratifs dédiés à la gestion du 1er degré du Cantal. Il/elle assure le lien avec l'antenne départementale de l'INSPé dans le cadre de la formation initiale et continue. Il/elle est en charge de la conception et de la mise en œuvre du plan départemental de formation, aidé en cela par un CPD du Pôle développement des compétences. À ce titre, il/elle a la responsabilité de la coordination du groupe des Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF) Il/elle est nommé(e) sur : - la mission préélémentaire, il/elle mettra en œuvre le plan maternelle et accompagnera et évaluera les dispositifs innovants ; - le Pôle développement des compétences (formation initiale et continue), il/elle élaborera et assurera la coordination de la mise en œuvre du plan départemental de formation continue en lien avec les IEN de circonscription, le CPD du Pôle développement, les conseillers pédagogiques et les PEMF. - la coordination des différents plans « mathématiques, français, sciences, maternelle » ; - la coordination des évaluations nationales et la mise en œuvre des évaluations externes en lien avec les IEN ; - la coordination du dispositif « Notre école, faisons la ensemble ».
COMPÉTENCES SOUHAITÉES **et** **CAPACITÉS SOUHAITÉES**	- Une solide expérience sur le plan pédagogique et administratif - Une maîtrise de l'organisation et du fonctionnement du système éducatif et de ses enjeux - Une très bonne connaissance des réglementations en vigueur et une capacité à actualiser régulièrement ses connaissances - Une maîtrise de la rédaction de rapports, notes, documents - Une maîtrise de l'organisation du premier degré - Une maîtrise indispensable des outils informatiques - Sens de l'initiative - Être force de proposition pour aider à la décision - Capacité d'écoute - Capacité d'analyse Il/elle fera preuve d'une grande disponibilité, de discrétion, de sens des responsabilités et d'un attachement au service public. Il/elle témoignera de qualités relationnelles, d'une aptitude à communiquer, d'une capacité à fédérer et travailler en équipe.
MOYENS	Le chargé de mission bénéficiera de l'indemnité de conseiller pédagogique et d'une NBI de 27 points ainsi que d'une indemnité de missions particulières (IMP) taux 2 (2500€/an)